



Ballens, le 23 mars 2020

MUNICIPALITÉ
DE
BALLENS

COVID19
Infos à la Population de Ballens

Madame, Monsieur,

La Suisse vit aujourd'hui une accélération de la propagation du coronavirus. Dans ce contexte, le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat prennent des mesures drastiques au sens de la loi sur les épidémies pour l'ensemble du territoire et il a renforcé **les mesures de protection de la population**.

Pour sa part, la Municipalité a déployé son plan de continuité de l'administration afin de préserver au mieux la santé de ses collaboratrices et collaborateurs tout en assurant les services nécessaires à la population. Ce dernier implique des fermetures de lieux et des restrictions d'accès pour le public.

Administration communale

Le guichet de l'administration communale est fermé. Vous pouvez néanmoins nous atteindre par téléphone au no 021 809 52 39 pendant les heures habituelles (mardi 9h-11h et jeudi 16h30 – 18h30). Les demandes urgentes peuvent nous être adressées par email à l'adresse greffe@ballens.ch.

Place de jeux

La place de jeux reste ouverte. Néanmoins, le **nombre d'utilisateurs est limité à 5 au maximum**. Les distances de sécurité entre chacun doivent être respectées (2 mètres).

Déchetterie intercommunale

Les mesures de sécurité prises pour la déchetterie font partie d'un flyer séparé.

Aînés + de 65 ans

Très soucieuse de votre santé, la Municipalité tient aujourd'hui à vous rappeler que les personnes âgées de plus de 65 ans sont considérées comme des personnes à risque et que, par conséquent, **nous vous recommandons vivement de rester chez vous et d'éviter les regroupements de personnes**.

Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, appelez votre médecin ou une institution de santé. Décrivez vos symptômes et suivez scrupuleusement les recommandations qui vous sont faites.

./..

Au service de la population

Si vous avez besoin d'aide pour recevoir des médicaments, des denrées alimentaires ou d'autres demandes de première nécessité, les membres de la Jeunesse se tiennent volontiers à votre disposition (téléphone no 077 496 11 45 – Nora Santschy).

Enfin, nous vous rappelons que des permanences téléphoniques destinées à la population sont également à votre disposition. Vous pouvez aussi consulter les différents liens sur internet, afin de prendre connaissance des conseils et mesures édictées par les organes compétents. Pour les personnes qui seraient dans l'impossibilité de s'informer via internet, il est conseillé de suivre attentivement la situation par l'intermédiaire de la presse écrite, de la télévision ou de la radio.

Numéros de téléphone des différentes permanences téléphoniques à votre disposition et sites internet de référence :

- **Urgences santé (Ambulance)** 144
- **Centrale téléphonique des médecins** 0848 133 133
- **Hotline et Informations sur le Coronavirus** **SANTE 0800 316 800**
Tous les jours de 8h à 20h
- **AUTRES QUESTIONS** **021 338 08 08**
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

- Office fédéral de la santé publique www.bag.ch
- Etat de Vaud www.vd.ch
- Site Hygiène, prévention et contrôle de l'infection www.hpci.ch
- Unisanté (coronacheck) www.unisante.ch

La Municipalité